


<p align="center">REGLEMENT DU CHAMPIONNAT REGIONAL VETERANS Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton Saison 2018-2019</p>	<p>Entrée en vigueur : 05/10/2018 Validité : Permanente Version : 3 Date : 05/10/2018</p>	
--	--	---

Date : 11-12 mai 2019

Lieu : Couzeix (87)

Salles : Complexe Sportif Broussaud, Halle des sports de Couzeix, allée du stade, 87 270 Couzeix

HORAIRES :

Samedi : 09h00 - 20h00

Dimanche : 08h00 - 18h00

Ces horaires sont donnés à titre indicatif

Organisme receveur : Badminton Couzeixois

Comité d'organisation : Ligue Nouvelle-Aquitaine

Responsable : Meunier Yannick - 06 08 62 58 03

Date limite d'inscription : 12 avril 2019

Publication de la liste des qualifiés : 19 avril 2019

Le Championnat Régional Vétérans est une compétition individuelle, annuelle, pour l'attribution des titres de champion et vice-champion de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Les Championnats de Ligue vétérans désigneront un champion par discipline : simple homme, simple dame, double homme, double dame et double mixte.

Lieu de la compétition : Complexe Sportif Broussaud, Halle des sports de Couzeix, allée du stade, 87 270 Couzeix

1. Le tournoi se déroulera selon les règles FFBaD et les dispositions particulières ci-dessous. Il est autorisé sous le numéro : en cours

Le Juge- Arbitre principal sera : Bourdache Géraldine

Le Juge-Arbitre adjoint sera : Dougnac Emmanuelle

2. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBaD dans une association de la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton dans la catégorie vétérans, dans les séries N à P.

3. Les tableaux proposés sont : les simples hommes, simples dames, doubles hommes, doubles dames et doubles mixtes. Seuls les tableaux ouverts pendant la compétition délivreront un titre.

Les tableaux seront organisés prioritairement en poules de 4 avec 2 sortants par poule.

4. Afin de représenter au mieux la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton et les 12 comités départementaux qui la composent, des places seront réservées aux comités départementaux possédant le moins de licenciés. De plus, les champions et finalistes des championnats départementaux sont prioritaires pour les inscriptions en cas d'un nombre exceptionnel de participants.

Les comités départementaux devront faire remonter la liste des champions départementaux au plus tard 1 mois avant la date du championnat régional.

Dans le cas d'un nombre d'inscrits trop important, la sélection se fera en fonction du CPPH à la date limite d'inscription, tout en gardant la priorité pour les champions et finalistes des championnats départementaux.

5. L'organisation gèrera le tournoi à l'aide du logiciel Badplus, les catégories fonctionneront comme présenté ci-dessous. L'organisation se réservera le droit de regrouper et/ou scinder des catégories, selon le nombre d'inscrits, en fonction du CPPH ou de l'âge des participants.

SH :

- 1 tableau élite regroupant les joueurs N et R4
- plusieurs tableaux en fonction de l'âge : V1, V2, V3, V4, V5 et +

SD

- 1 tableau élite regroupant les joueurs N et R4
- plusieurs tableaux en fonction de l'âge : V1, V2, V3, V4, V5 et +

DH

- 1 tableau élite regroupant les joueurs N et R4
- plusieurs tableaux en fonction de l'âge : V1, V2, V3, V4, V5 et +

DD

- 1 tableau élite regroupant les joueurs N et R4
- plusieurs tableaux en fonction de l'âge : V1, V2, V3, V4, V5 et +

DMx

- 1 tableau élite regroupant les joueurs N et R4
- plusieurs tableaux en fonction de l'âge : V1, V2, V3, V4, V5 et +

Tout joueur peut s'inscrire dans la catégorie élite, pour ceux n'ayant pas le classement prévu, la validation de la commission compétition sera nécessaire pour participer.

Un joueur ayant le classement prévu dans la catégorie élite participera automatiquement à la compétition dans la série élite.

6. Les tableaux de simples et de doubles seront constitués en fonction du CPPH, suivant le classement effectif au 29 avril 2019.

7. La compétition se déroule sur 9 terrains. Les horaires maximum sont : 09h00 - 20h00 le samedi et 08h00 - 18h00 le dimanche. Le nombre maximum de matches est fixé à 198 le samedi et 180 le dimanche.

Les doubles se dérouleront le samedi, les mixtes le dimanche et les simples sur les deux jours.

8. La date limite d'inscription est fixée au 12 avril 2019. Les inscriptions devront être envoyées à yanick.meunier@lnaqbad.fr.

9. La liste des joueurs titulaires et remplaçants sera communiquée au plus tard 1 semaine après la date limite d'inscription.

Le tirage au sort et la confection des tableaux se feront le 29 avril 2019.

10. Le montant des droits d'engagements est de 12 € (un tableau), 14 € (deux tableaux) et 15 € (3 tableaux).

Afin de favoriser la participation féminine, la ligue remboursera 50% du montant des inscriptions pour les licenciées inscrites.

11. Le paiement devra se faire suite à l'annonce des joueurs sélectionnés ou remplaçants ou le jour de la compétition.

12. Les horaires des tableaux affichés sont donnés à titre indicatif et pourront éventuellement être modifiés.

13. Les volants sont à la charge des participants, avec partage égal entre les deux paires.

14. Le volant officiel de la compétition est le Yonex AS 30.

15. Les matchs seront arbitrés par des officiels dans la mesure du possible. La CLOT se réserve le droit d'organiser des formations ou examens d'officiels techniques sur la compétition.

16. Tout joueur doit être présent dans la salle une heure avant l'heure présumée de son match. Il devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée. Tout joueur devant s'absenter doit en faire la demande aux juges-arbitres.

17. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 min.
18. Les joueurs disposent de 3 min entre l'appel et le début de leur match, échauffement et test des volants compris.
19. Les volants touchant un obstacle au-dessus du terrain (câbles, paniers, éclairage, plafond) seront déclarés faute en jeu et une fois let au service. Le Juge-Arbitre pourra apporter des précisions sur ce point.
20. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs devant disputer leur match, les membres du Comité d'Organisation, les juges-arbitres, les arbitres, et au plus deux conseillers par joueur ou paire.
21. Les décisions des juges-arbitres sont sans appel.
22. Aucun participant ne doit faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.
23. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique, voir articles 3.9 et 3.10 du guide du badminton. Ces règlements seront affichés dans les gymnases le jour du tournoi.
24. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort.
Si un joueur est forfait, il doit prévenir le plus tôt possible impérativement l'organisateur et éventuellement son (sa) partenaire s'il est inscrit en double. Celui (Celle)-ci doit alors préciser s'il (si elle) maintient son inscription en recherche ou s'il (si elle) annule sa participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu. Tout joueur forfait adressera dans les 5 jours les pièces justificatives au siège de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.
25. Les joueurs devront porter des tenues conformes avec le Règlement Général des Compétitions. En particulier, les surnoms, les diminutifs ou tout autre qualificatif en dehors de ceux autorisés par la FFBaD (nom du club, ville, nom du joueur) ne sont pas autorisés sur les maillots des joueurs, voir l'article 3.1.C2 du guide du badminton (qui sera affiché dans la salle).
26. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
27. L'inscription au tournoi implique l'acceptation de ce règlement. Sauf indication contraire, toute personne inscrite accepte de céder à l'organisation ses droits à l'image pour les prises de vue réalisées durant le tournoi.

Les droits d'inscription des joueurs du club receveur sont gratuits.

LES INSCRIPTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES PAR MAIL A : yannick.meunier@lnaqbad.fr



Ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton
Maison Régionale des sports - 02 avenue de l'Université - 33 400 Talence
05 56 51 55 43 - contact@lnaqbad.fr